



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT
COMMISSION SPORTIVE PRESIDENT Mr Philippe RONDI

B.P. 65119

34073 MONTPELLIER CEDEX 3

Tel 0467509903 ✉ cbdherault@orange.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SIMPLE MASCULIN 4 ° Div

Déroulement :

Ce championnat se déroulera en deux phases :

Première phase : éliminatoires de secteurs le Dimanche 8 Avril 2018

Trois secteurs ont été définis qualifiant 5 joueurs par secteur et le secteur organisateur 6 joueurs

Les lieux de déroulement de cette phase ont été déterminés lors des réunions d'ESB et sont les suivants :

**Secteur Montpellier, Vidourle à MONTPELLIER (Gasset) et PIGNAN
(Boulodrome)**

Secteur Salagou -Hauts Cantons à ???

Secteur Béziers, Bassin de Thau à MARSEILLAN

Deuxième phase : le Dimanche 15 avril 2018 à MARSEILLAN à 8 H 00

Elle regroupe les qualifiés des secteurs.

Le Champion et v/champion départemental, seront qualifiés pour le championnat régional qui se déroulera **le Dimanche 27 mai 2018 à CARCASSONNE (11)**

INSCRIPTIONS pour les éliminatoires de secteurs :

Les inscriptions seront prises, à l'aide des fiches de jeu officielles, par les présidents d'A.S. et transmises au bureau de l'E.S.B. du lieu organisateur pour le **4 Avril 2018 dernier délai.**
Participation de 6 € par joueur engagé.

Boisson : à partir des ¼ de finale départementale, boisson offerte

Récompenses : Les récompenses seront remises lors du congrès départemental.

Fait à Montpellier le 24 janvier 2018

Le Président du CBDH - Le Président de la Sportive
Guy VIGNAL Philippe RONDI

Diffusion : Président du CBDH
Trésorier du CBDH
Présidents d'ESB et d'AS
Président des arbitres